



HOTEL DE VILLE
31 rue Sainte Catherine
84330 MODENE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCES VERBAL

**DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DU 06 mars 2020

Présents : Christian RIPERT, Norbert LEPATRE, Sylvie CALAMEL, Alexandre ALLEGRE, Isabelle PARIS, Laëticia ALONSO, Marie-Hélène ENRIETTO, Christian ROUX

Absents excusés : Sylvie MONTI, Michel RINAUDO

Public : néant

Secrétaire de séance : M-H ENRIETTO

Secrétaire adjointe : Carine BONHOMME

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres d'être présents et déclare la séance ouverte à 20h30. Il donne lecture du PV de la séance précédente, du 19 novembre 2020 ; PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Compte-rendu des différentes réunions des syndicats

EPAGE : RAS

Syndicat d'électrification rurale : RAS

Syndicat Rhône Ventoux : (S. CALAMEL) remise des trophées lors de la dernière réunion (19.12.2019), notamment pour l'usine de pompage des eaux.

(A. ALLEGRE) le renouvellement du contrat avec SUEZ sera en 2021.

Syndicat Forestier : RAS

SMAEMV : RAS

COVE – Commission petite enfance (I. PARIS) : participation à la commission d'admission en crèche sur le territoire de la Cove. Réunion très intéressante, notamment pour comprendre le mode d'attribution des places en crèches selon un système de points. Cette commission a étudié l'attribution de 290 places sur les 435 que comprend le territoire de la Cove.

2. Présentation et vote des Compte de Gestion et Compte Administratif 2019 (délibération)

Christian ROUX donne lecture des écritures comptables de l'année 2019.

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2018)	Part affectée à l'investissement 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	64 221.64 €		-78 445.56 €	-14 223.92 €
Fonctionnement	105 091.52 €		39 591.22 €	144 682.74 €
TOTAL GENERAL	169 313.16 €		-38 854.34 €	130 458.82 €

Les CG et CA sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire tient à préciser que toutes écritures et sections confondues, la clôture de l'exercice 2019 laisse apparaître un solde positif de 130 458.82 € pour le budget à venir, sachant que des recettes restent en attente de perception (contrat de plan CDST, subvention) pour un montant avoisinant les 80 000 € .

3. Indemnité de conseil pour la Trésorière principale de Carpentras (délibération)

Par délibération du Conseil Municipal en date du 18.11.2014, une indemnité de conseil était attribuée à Madame GIULIANI Evelyne pour la durée de sa gestion. Cette dernière étant partie de la trésorerie principale de Carpentras, et étant remplacée par Madame TIVOLI Annie-Laure, monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de cette même indemnité et dans les mêmes conditions à Madame TIVOLI. **Délibération votée POUR à l'unanimité** des membres présents.

4. Travaux

1. Fontaine / lavoir

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux réalisés autour de la fontaine. Ces travaux sont menés par l'UP Ventoux, il reste encore 4m² environ de dallage à faire ainsi que la hotte. La fin des travaux était prévue pour fin mars, mais il y a du retard sur le chantier. Une grande amélioration de l'évacuation des eaux de pluie se voit déjà et a été constatée lors des derniers orages il y a quelques jours.

2. Aire de loisirs

Les toilettes sèches sont installées et opérationnelles. Des colonnes de tri (verres et emballages) ont été installées devant l'aire de loisir. Monsieur le Maire a réussi à négocier leur gratuité auprès de la Cove, ainsi que la dalle de béton (socle).

3. Aire multisports

Monsieur le Maire explique l'aménagement du terrain (chemin de Ronde) qui doit être fait pour accueillir la structure de multisports.

4. Chemin des Libertonnes

La canalisation de l'ASA s'est nettement détériorée avec le nombreux passage de camions pour les constructions en cours du lotissement des Libertonnes. Il faudrait bétonner certaines parties, mais ces travaux seront à envisager après les élections municipales.

Madame Paris indique que la gouttière de Madame Flipse n'est toujours pas remise, ce qui amène beaucoup d'eau face à la MAM par temps de pluie.

5. Chemin Font des Clapiers

Madame Calamel fait remonter l'information comme quoi la borne indiquant l'entrée de son chemin n'a pas été remise en état comme prévu avec le SERV. Monsieur le Maire s'en occupe.

6. Questions sociales et questions diverses

Madame Paris remercie l'équipe municipale au nom des assistantes maternelles de la MAM pour le matériel acheté par la commune pour le bien et le développement des enfants (23 familles accueillies, de Modène et des communes voisines).

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur engagement à ses côtés tout au long des 6 ans du mandat.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h22.